



Certificat EU Ecolabel

Le Ministère du Territoire, du Logement et de la Transition Écologique
certifie qu'il a attribué aux produits:

ULTRAPRESS SYNT 46 (200 L, 1000 L)

ULTRAPRESS SYNT 32 (200 L, 1000 L)

GELSA ECO L57 (20kg, 45kg, 180kg)

de l'entreprise **COMPAÑÍA GENERAL DE LUBRICANTES SA**
dont le siège se trouve à Sant Andreu de la Barca

le Label écologique de l'Union européenne⁽¹⁾,
correspondant à la catégorie
lubrifiants⁽²⁾,
(numéro d'enregistrement ES-CAT/027/004)

Sílvia Paneque i Sureda,
ministre du Territoire, du Logement
et de la Transition Écologique

Validité du certificat : 31/12/2028

- (1) Règlement (CE) N° 66/2010 du Parlement européen et du Conseil du 25 novembre 2009 établissant le label écologique de l'UE (JOUE L 27/1 du 30.01.2010).
- (2) Décision (UE) 2018/1702 de la Commission du 8 novembre 2018 établissant les critères d'attribution du Label écologique de l'Union européenne aux lubrifiants (JOUE L 285/82 du 13.11.2018).



Generalitat de Catalunya
**Departament de Territori, Habitatge
i Transició Ecològica**